



VERSION 7.4

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU
PACK BORDEREAU DE
DÉCLARATION URSSAF
TÉLÉCHARGEABLE SUR
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)



Pack Bordereau de déclaration URSSAF

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Dossier mis à jour selon la...



Le bordereau URSSAF en 2017

Sommaire

Version 7.4 Date de mise à jour : mercredi 6 septembre 2017

I.	Présentation de l'URSSAF	4
II.	Mode de transmission des déclarations.....	6
III.	Mode de paiement des cotisations	7
IV.	Date de paiement et déclarations	8
V.	Les délais de paiement, majorations de retard et prescriptions.....	14
VI.	Bordereau URSSAF : les effectifs	19
VII.	Bordereau URSSAF : date versement salaires	27
VIII.	Cotisations maladie, vieillesse déplafonnée, CSA, AT et allocations familiales	28
IX.	Taux réduit allocations familiales	42
X.	Contribution au dialogue social.....	55
XI.	Cotisations FNAL sur base déplafonnée	72
XII.	Cotisations sur rémunérations plafonnées	84
XIII.	Cotisations FNAL sur rémunérations plafonnées	88
XIV.	Bordereau URSSAF : cotisations CSG/CRDS.....	92
XV.	Bordereau URSSAF : le forfait social.....	100
XVI.	Bordereau URSSAF : forfait social pour les apprentis	124
XVII.	Bordereau URSSAF : versement de transport	127

XXVIII. Bordereau URSSAF : cotisations chômage et AGS(FNGS).....	140
XIX. Bordereau URSSAF : nouveau régime des cotisations chômage au 1 ^{er} octobre 2017	148
XX. Bordereau URSSAF : modulation cotisations patronale chômage depuis le 1er juillet 2013...	151
XXI. La taxation des contrats « courts » : nouveau régime au 1er octobre 2017.....	178
XXII. Exonération cotisations patronales chômage depuis le 1er juillet 2013	183
XXIII. Exonération cotisations patronales chômage : nouveau régime au 1er octobre 2017	197
XXIV. Les employeurs affiliés aux caisses de congés payés	201
XXV. Les codes CTP des apprentis.....	224
XXVI. Les réductions de cotisations	240
XXVII. La contribution s/indemnité mise à la retraite	244
XXVIII. Le TR (Tableau Récapitulatif) : les effectifs	246
XXIX. Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).....	255
XXX. Les emplois d'avenir et le bordereau URSSAF.....	262
XXXI. Gratifications stagiaires	273
XXXII. Exonération cotisations sociales	276
XXXIII. Dispositif JEI -JEU.....	277
XXXIV. Cotisations « pénibilité ».....	292
XXXV. BRC : exemple chiffré	296

Aide utilisateur bordereau URSSAF 2017

Sommaire

Version 7.4 Date de mise à jour : mercredi 6 septembre 2017

I.	Organisation du classeur Excel.....	2
II.	Effectif pour BRC	3
III.	Données de base BRC.....	5
IV.	Déclaration rémunération dirigeants.....	8
V.	Calcul des cotisations chômage	9
VI.	Gestion régime modulation cotisations chômage patronales	13
VII.	Gestion régime modulation cotisations chômage patronales : nouveau régime au 1 ^{er} octobre 2017	17
VIII.	Gestion du forfait social	20
IX.	Cotisations CSG et CRDS.....	25
X.	Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)	28
XI.	Les employeurs affiliés aux caisses de congés payés.....	29
XII.	Les emplois d'avenir et le bordereau URSSAF	30
XIII.	Cotisations pénibilité.....	31

I. Organisation du classeur Excel

Le classeur Excel qui vous est proposé comporte **5** feuilles :

1. Effectif pour BRC (Bordereau Récapitulatif de Cotisations) qui vous permet de renseigner les zones d'effectif sur votre BRC ;
2. Données de base BRC, feuille sur laquelle vous renseignez les salaires versés ainsi que les taux de cotisations propres à votre entreprise ;
3. Infos FNAL-Forfait social afin de vous permettre la gestion des dispenses ou assujettissement progressif au titre du FNAL supplémentaire (pour tous les salariés, y compris les apprentis), l'exonération au titre du forfait social et le bénéfice de la déduction forfaitaire y compris lorsque l'effectif est supérieur ou égal à 20 salariés ;
4. Emplois d'avenir : feuille qui vous permet d'indiquer les rémunérations versées dans le cadre des emplois d'avenir ;
5. BRC : feuille totalement protégée qui vous propose le bordereau de déclaration rempli selon vos données de base.



LE BORDEREAU URSSAF EN 2017

Version : 7.4 Date de mise à jour : 6 septembre 2017

Présentation de la matrice Excel



1) La feuille Effectif pour BRC (Bordereau Récapitulatif des Cotisations)

Cette feuille permet de remplir les 2 cases contenues sur le BRC URSAF
L'outil vous permet ainsi de déterminer le nombre de salariés ayant
perçus des salaires, ainsi que le nombre de salariés présents le dernier jour
de la période.

Sont ainsi exclues certaines catégories comme

- Les apprentis ;
- Les salariés intérimaires ;
- Les élèves ou étudiants en stage rémunéré ;
- Les VRP multiscartes ;
- Les salariés qui perçoivent des rémunérations après la rupture du contrat de travail ;
- Les salariés rémunérés au moyen de TESE ;

Codes couleurs des tableaux

-  Champ à compléter
-  Résultat
-  Légendes
-  Légendes

NOTA:

La feuille vous propose 2 calculs:

Nombre de salariés ayant perçus les salaires;

Nombre de salariés présents le dernier jour de la période;

2) La feuille Données de base BRC

Outre les informations concernant le (ou les) taux d'accident du travail et de la
taxe versement de transport, des zones de ventilation des rémunérations doivent être remplies

- Les salaires bruts déplaçonnés (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés ;
- Les salaires bruts déplaçonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les salaires bruts plafonnés concernant les dirigeants non couverts sur le risque chômage ;
- Les salaires bruts déplaçonnés soumis au complément d'allocations familiales, taux de 1,80% ;
- Le montant de la régularisation négative au complément d'allocations familiales, taux 100% ;
- Nouvelle cotisation finançant les organisations syndicales, calculée sur la base des salaires bruts déplaçonnés ;
- Les bases forfaitaires apprentis (avec possibilité de répartir au taux 1 AT et au taux 2 AT) ;
- Les rémunérations des salariés **couverts** par le risque chômage ;
- Dont les rémunérations des salariés **couverts** par le risque chômage et soumis au régime en vigueur depuis le 1er juillet 2013 ;
- Les cotisations patronales de prévoyance (y compris l'assurance décès cadre obligatoire) ;
- Les sommes soumises aux cotisations sociales et ne bénéficiant pas d'un abattement de 1,75% pour le calcul des cotisations CSG/CRDS ;
- Les sommes **exonérées** de cotisations sociales et ne bénéficiant pas d'un abattement de 1,75% pour le calcul des cotisations CSG/CRDS ;
- Les sommes soumises au forfait social au taux de 20% ;
- Les primes dividendes soumises au forfait social au taux de 20% ;
- Les indemnités de rupture conventionnelle soumises au forfait social au taux de 20% et exonérées de CSG/CRDS ;
- Les indemnités de rupture conventionnelle soumises au forfait social au taux de 20% et soumises à CSG/CRDS ;
- Les sommes soumises au forfait social, au taux de 8%, concernant les apprentis ;
- Toutes les informations concernant la réduction FILLON ;
- Toutes les informations concernant la déduction forfaitaire au titre de la loi TEPA ;
- Toutes les informations relatives au dispositif CICE ;
- Les indemnités de congés payés uniquement pour les employeurs affiliés aux caisses de congés payés ;
- Les éventuels excédents des gratifications versées aux stagiaires. **(nouveau)**
- Les éventuelles exonérations au titre de dispositifs particuliers (type JEI ou JEU). **(nouveau)**
- L'éventuelle exonération au titre de la contribution versement de transport dont bénéficierait l'entreprise. **(nouveau)**

Notre outil vous permet de renseigner 2 taux Accidents du Travail différents (pour les salaires hors apprentis et pour les bases forfaitaires apprentis également).

Vous êtes invités à renseigner le nom et l'adresse de l'URSSAF dont dépend l'entreprise

3) La feuille "Infos FNAL-Forfait social"

Cette feuille est renouvée au 1er janvier 2017, afin de vous permettre de gérer à la fois les effets d'une atteinte ou d'un franchissement du seuil de 20 salariés (conséquence gestion FNAL) et 11 salariés (conséquences forfait social).

4) La feuille Emplois d'avenir

Cette feuille vous permet la gestion des cotisations sociales, dans le cadre du nouveau dispositif emplois d'avenir, en distinguant la part des rémunérations exonérées ou non.

5) La feuille BRC

Cette feuille n'est pas à renseigner, toutes les informations saisies dans les précédentes feuilles alimentent automatiquement le bordereau de déclaration

